

Garantie d'assurance maritime pour les Escadrilles canadiennes de plaisance

Groupe Assurance Cowan vous offre l'un des programmes d'assurance de navigation de plaisance les plus vastes et les plus reconnus au Canada. Nous assurons plusieurs types d'embarcations, notamment les runabouts, les chalutiers, les bateaux à propulsion hydraulique, les pontons, les voiliers, les navires de croisière, les embarcations de sport et les méga-yachts de plusieurs millions de dollars.



Bénéficiaire du parrainage exclusif du réseau CPS-ECP, notre protection sur mesure comprend les éléments suivants :

Franchises régressives

Les membres du réseau CPS-ECP bénéficient d'une réduction de franchise de 10 % pour chaque année sans réclamation, jusqu'à un maximum de 50 %.

Coût de remplacement

En cas de perte totale pour les embarcations de trois ans et moins.

Valeur agréée

En cas de perte totale d'embarcations de plus de trois ans, remboursement de la valeur agréée indiquée sur la page de déclaration du contrat d'assurance, sans aucune dépréciation.

Dommages partiels

Nous payons les coûts de réparation ou de remplacement des pièces de même nature et qualité sans aucune déduction au titre de la dépréciation. Le remplacement des voiles, des bâches de protection et des tissus est couvert pendant cinq ans à compter de la date de leur fabrication.

Navigation toute l'année

Couverture de la navigation toute l'année, sans période de désarmement.

Prolongation de la zone de navigation

Offerte pour les croisières au Sud.

Frais supplémentaires

Jusqu'à 250 \$ par jour pour couvrir les frais supplémentaires, jusqu'à concurrence de 5 jours.

Pollution

Couverture contre les incidents soudains ou fortuits.

Dommages environnementaux au milieu marin

Couverture allant jusqu'à 10 000 \$ comprise dans la garantie.

Animaux, rongeurs et vermine

Cette couverture est comprise dans la garantie.

Communiquez avec nous pour connaître les autres options de garantie offertes pour votre bateau :

cps-ecp@cowangroup.ca

1-800-268-2628

**Économisez
jusqu'à
25%
sur votre
assurance
maritime!**